



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9692^e séance

Mardi 23 juillet 2024, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Nebenzia (Fédération de Russie)

Membres :

Algérie	M. Gaouaoui
Chine	M. Fu Cong
Équateur	M. De La Gasca
États-Unis d'Amérique	M. Wood
France	M ^{me} Paolini
Guyana	M ^{me} Benn
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M ^{me} Frazier
Mozambique	M. Kumanga
République de Corée	M. Sangjin Kim
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence par intérim.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Alors que je présente un exposé au Conseil de sécurité aujourd'hui, la situation au Yémen évolue dans la mauvaise direction depuis le début de l'année et, si rien n'est fait, elle pourrait atteindre un point de basculement. La dimension régionale du conflit au Yémen est de plus en plus prononcée. L'escalade dans la sphère économique s'est traduite par des menaces publiques de retour à une guerre totale. Ansar Allah intensifie sa répression contre l'espace civique et les organisations internationales. S'il est vrai que les parties se sont montrées disposées à engager un dialogue sur la question de l'économie, ce dont je me félicite, je renouvelle mon avertissement au Conseil : nous risquons de retomber dans une guerre totale, avec toutes les souffrances humaines prévisibles et les implications régionales qu'elle implique. Nous avons un intérêt commun et la responsabilité d'éviter cela.

Cela fait presque sept semaines qu'Ansar Allah détient arbitrairement 13 collègues de l'ONU et des dizaines de membres du personnel d'organisations internationales et nationales, de la société civile et d'entités du secteur privé, dont beaucoup appuient le travail de l'ONU. Parmi les personnes détenues arbitrairement, on compte au moins quatre femmes. D'après les contacts que j'ai eus avec les membres des familles, je sais qu'ils craignent pour le sort de leurs mères, pères, filles, fils, sœurs et frères qui sont actuellement détenus. Près de deux mois

se sont écoulés sans que l'on sache où ils se trouvent ni dans quelles conditions ils sont détenus. Depuis près de deux mois, nous n'avons aucune nouvelle d'eux. Quatre autres membres du personnel du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et de l'UNESCO sont détenus depuis encore plus longtemps, respectivement depuis 2021 et 2023.

Soyons clairs : tous les membres du personnel détenus sont des personnes qui travaillent au quotidien pour leur pays, pour le Yémen. Ils fournissent une assistance humanitaire aux personnes dans le besoin. Ils protègent le patrimoine du pays. Ils travaillent dans les domaines de la médiation, du développement, de la promotion des droits humains et de la consolidation de la paix. Sans ces membres du personnel et leurs organisations, les effets de la guerre sur la population yéménites auraient été bien pires. C'est pourquoi je demande à nouveau à Ansar Allah de les libérer immédiatement et sans condition et de s'abstenir de détenir d'autres membres du personnel des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et de la société civile.

Sept mois d'escalade ont atteint un nouveau niveau dangereux la semaine dernière. Les récentes activités militaires dans la région, notamment l'attaque de Tel-Aviv par un drone d'Ansar Allah le 19 juillet et les attaques israéliennes de représailles contre le port de Hodeïda et ses installations pétrolières et électriques le 20 juillet, sont pour moi une source de vive inquiétude. Je suis profondément préoccupé par le fait que la navigation internationale en mer Rouge et dans les voies navigables environnantes continue d'être prise pour cible. L'évolution récente suggère que la menace contre le transport maritime international gagne en ampleur et en précision. Des navires commerciaux ont été coulés et endommagés, des civils ont été tués, l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader* est toujours détenu arbitrairement et le commerce international est perturbé. Parallèlement, les États-Unis et le Royaume-Uni continuent de mener des frappes sur des cibles militaires dans les territoires contrôlés par Ansar Allah. Il est alarmant de constater qu'il n'y a aucun signe de désescalade, et encore moins de solution. Les dernières évolutions montrent qu'il existe un risque très réel d'un embrasement régional dévastateur.

La situation le long des lignes de front reste également une source de préoccupation. Au cours des derniers mois, nous avons assisté à une intensification des préparatifs et des renforts militaires. Ce mois-ci, des affrontements ont été signalés le long de nombreuses lignes de front, notamment à Dalea, Hodeïda, Lahj, Mareb, Saada et Taëz.

Si les niveaux de violence ont été relativement contenus par rapport à la période précédant la trêve de 2022, la récente tendance à l'escalade, accompagnée de menaces permanentes d'un retour à la guerre à grande échelle, démontre à quel point la situation est instable.

Si je suis préoccupé par la trajectoire générale suivie par le Yémen, je suis néanmoins encouragé par le fait qu'hier soir, les parties m'ont informé qu'elles s'étaient mises d'accord sur une voie permettant de désamorcer un cycle de mesures et de contre-mesures visant à resserrer leur emprise sur les secteurs bancaire et des transports. Cet accord fait suite à des mois de forte mobilisation de la part de mon bureau pour trouver des solutions et mettre en garde contre le risque important que la militarisation croissante de l'économie pourrait faire courir au peuple yéménite. Je salue la décision des parties de choisir la voie du dialogue et je me réjouis de continuer à travailler avec elles pour les aider à mettre en œuvre leurs engagements concernant le secteur bancaire et Yemenia Airways. Le but reste une monnaie unifiée, une banque centrale unifiée et indépendante et un secteur bancaire exempt de toute ingérence politique. Je tiens également à souligner le rôle joué par le Royaume d'Arabie saoudite pour parvenir à cet accord.

Toutefois, je peux et je veux rappeler que nous avons déjà connu cette situation et que les parties ont un choix à faire. Il y a des problèmes sous-jacents auxquels il faut s'attaquer. Les mesures palliatives peuvent servir de pansement, mais elles n'apporteront pas de solutions durables, pas plus qu'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles ouvrent la voie à un cessez-le-feu à l'échelle nationale et à un processus politique en l'absence de dialogue soutenu. L'engagement des parties en faveur de la désescalade et du dialogue, tel qu'il ressort de l'accord auquel elles sont parvenues hier soir et de l'accord plus large qu'elles ont conclu en décembre, doit se traduire par une volonté de négocier directement. Leur participation à un dialogue de bonne foi est le minimum requis pour honorer leurs responsabilités à l'égard du peuple yéménite et constitue une véritable mise à l'épreuve de leur intention sincère de suivre la voie d'un règlement pacifique du conflit.

Alors que mes collègues de l'ONU et moi-même poursuivons nos efforts inlassables en vue de la libération de notre personnel, des travailleurs humanitaires et du personnel civil, nous sommes également déterminés à obtenir la libération des milliers de détenus dans le cadre du conflit. Ils attendent depuis des années de retrouver leurs familles. Je juge donc encourageant que les parties

se soient réunies à Oman, sous les auspices de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge, pour discuter de la libération des détenus dans le cadre du conflit sur la base du principe « tous pour tous », comme convenu à Stockholm en 2018. Cette réunion a permis d'accomplir des progrès notables, mais malheureusement pas encore d'aboutir à un accord en vue d'une libération fondée sur le principe « tous pour tous ». Nous poursuivrons nos efforts à cet égard et je voudrais remercier le Sultanat d'Oman d'avoir accueilli cette réunion dans le cadre du soutien précieux qu'il apporte à mes efforts de médiation.

Le Conseil m'a chargé de contribuer à la reprise d'un processus de transition politique pacifique, ordonné et sans exclusive, mené par les Yéménites et répondant aux exigences et aspirations légitimes du peuple yéménite. Les Yéménites réclament la paix ; ils exigent la prospérité économique, des services de base, la bonne gouvernance, la justice et la réconciliation. Mais dernièrement, au lieu de rechercher une solution juste et durable pour tous les Yéménites, la situation m'a forcé à me concentrer sur le court terme. De nouveaux problèmes ne cessent de se poser, d'où les efforts considérables déployés pour convaincre les parties de s'abstenir de mettre en œuvre des mesures d'escalade ou, en conséquence de ces mesures, de revenir au statu quo ante.

Les problèmes que j'ai mentionnés aujourd'hui montrent encore plus clairement que la seule façon d'avancer au Yémen est de trouver des solutions mutuellement acceptables par le biais du dialogue et de la négociation. L'autre option est une fragmentation accrue et l'aggravation des souffrances. Mon bureau et moi-même demeurons plus décidés que jamais à continuer d'aider et d'encourager les parties à parvenir à des solutions fondées sur le dialogue et à leur offrir toutes les possibilités de le faire. Mais en fin de compte, le choix leur appartient. Je reprends l'appel lancé récemment par le Secrétaire général à la plus grande retenue en ce qui concerne le Yémen, et j'exhorte les parties à collaborer de bonne foi avec mon bureau et à adopter une approche à long terme pour désamorcer l'escalade et donner la priorité au bien-être des Yéménites. Cela nous permettra de préserver l'espace nécessaire pour continuer d'œuvrer en faveur d'un cessez-le-feu national et de la reprise d'un processus politique dans le cadre des engagements précédemment convenus, qui seront concrétisés dans une feuille de route de l'ONU. Je continue à compter sur le soutien du Conseil à l'ensemble de ces efforts.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne à présent la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg de sa mise à jour. Je prends note, en particulier, des progrès réalisés pour réduire les tensions dans le secteur bancaire et reprendre les travaux en vue d'élaborer une feuille de route sous les auspices de l'ONU. Ils interviennent à un moment critique.

Nous sommes vivement préoccupés par d'autres événements survenus ces derniers jours, notamment les attaques des houthistes contre Tel-Aviv et les frappes israéliennes sur Hodeïda qui ont suivi. Ces événements aggravent encore le risque d'un débordement régional et de la reprise d'un conflit à grande échelle au Yémen. Nous renouvelons l'appel lancé par le Secrétaire général à toutes les parties concernées pour qu'elles s'abstiennent d'attaques susceptibles de porter atteinte aux civils et d'endommager des infrastructures civiles. À la suite des frappes sur Hodeïda samedi, le Ministère de la santé de facto des houthistes a fait état de neuf morts et 83 blessés, dont certains souffrant de graves brûlures. Aucun travailleur humanitaire ne figure parmi les victimes.

Comme les membres du Conseil l'ont entendu hier (voir S/PV.9691), les conséquences sur le fonctionnement du port de Hodeïda ne sont pas encore claires. Nous avons toutefois pris connaissance d'informations faisant état de dommages causés aux infrastructures portuaires. Le port est une bouée de sauvetage pour des millions de personnes au Yémen. La plupart des produits de base du Yémen sont importés, y compris jusqu'à 85 % des denrées alimentaires. La majorité de ces importations transitent par Hodeïda. Il n'existe pas d'autre solution viable pour recevoir des importations commerciales à grande échelle ; le port de Hodeïda doit rester ouvert et fonctionner. Les infrastructures qui jouent un rôle aussi indispensable doivent être épargnées.

Je tiens à évoquer les menaces plus générales qui pèsent sur la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires au Yémen, un problème qui a de graves répercussions sur l'action humanitaire. Près de deux mois se sont écoulés depuis la détention arbitraire par les houthistes de 13 membres du personnel des Nations Unies et de cinq membres d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales, ainsi que de dizaines de membres d'ONG locales et nationales, de la société civile et du secteur privé. Ils sont tous yéménites. À ce jour, aucune charge n'a été retenue contre nos collègues de l'ONU et des ONG détenus. Aucun accès ou contact n'a été accordé à leurs organisations, à l'ONU ou à une représentation juridique. Et nous n'avons aucune information

sur l'endroit où se trouvent les détenus ou sur leur état de santé. Si les houthistes ont garanti qu'ils se portaient bien, aucune possibilité n'a été offerte pour une corroboration indépendante ou directe.

Ces événements pèsent lourdement sur nos collègues au Yémen. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour les soutenir, mais beaucoup de nos employés, et bien sûr les familles des personnes détenues, sont terrifiés. Des efforts concertés se poursuivent à tous les niveaux pour obtenir la libération des personnes détenues arbitrairement. L'ONU mène une action constante et déterminée auprès des houthistes, des États Membres et de tous ceux qui ont de l'influence, notamment en ce qui concerne les quatre membres du personnel de l'ONU précédemment détenus en 2021 et 2023.

Comme l'a souligné le Secrétaire général, nos collègues détenus s'employaient à soulager les souffrances du peuple yéménite. Je réaffirme que nous exigeons leur libération immédiate et inconditionnelle. Nous exhortons les membres du Conseil à se tenir à nos côtés et à apporter tout le soutien nécessaire pour garantir la libération de nos collègues.

Ces événements compromettent l'accès et les programmes humanitaires, ainsi que notre capacité à venir en aide à des millions de personnes dans le besoin au Yémen. Parallèlement à la diffusion rapide de désinformation et de désinformation ciblant la communauté internationale, les détentions ont suscité une peur et une anxiété généralisées parmi les travailleurs humanitaires. Sans les garanties nécessaires pour veiller à la sûreté et à la sécurité de notre personnel et au respect de l'action humanitaire fondée sur des principes, nous ne pouvons pas opérer à l'échelle requise.

Cette situation est d'autant plus grave que les niveaux d'insécurité alimentaire et de malnutrition continuent de grimper en flèche dans tout le pays. Selon les estimations, un enfant de moins de 5 ans sur deux souffre aujourd'hui de malnutrition chronique ou présente un retard de croissance, une proportion stupéfiante. Les niveaux de privation alimentaire parmi la population ont augmenté de 14 % depuis le début de l'année, passant de 51 % à 58 %. Dans les zones contrôlées par les houthistes, près d'un ménage sur 10 doit demander l'aumône pour se nourrir. Cette détérioration de la sécurité alimentaire et des taux de famine a été alimentée par l'interruption prolongée de la distribution de vivres par le Programme alimentaire mondial (PAM) dans les zones contrôlées par les houthistes, associée à la dégradation de l'économie qui se poursuit dans tout le pays.

Là où des vivres ont été distribuées, nous avons constaté de nettes améliorations. En mai, le PAM a mis en place une distribution d'urgence de denrées alimentaires destinées à plus de 600 000 personnes dans les provinces de Hajja et de Hodeïda. Les entretiens menés auprès d'environ 200 ménages ayant bénéficié de cette aide confirment une amélioration de 84 % de la consommation alimentaire. Si nous voulons éviter que l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne s'aggrave encore dans les mois à venir, il est indispensable que la distribution de nourriture reprenne dans toutes les zones contrôlées par les houthistes.

Parallèlement à l'amélioration de l'accès et de la sécurité du personnel, le financement suffisant de tous les programmes humanitaires est une exigence essentielle, mais les faibles niveaux de financement continuent d'entraver notre action. Au cours des quatre premiers mois de l'année, en raison du manque de fonds, les partenaires humanitaires fournissant une aide nutritionnelle n'ont pu venir en aide qu'à 315 000 personnes, sur les 2 millions qui devaient bénéficier de cette aide. Et en moyenne, chaque mois, seulement 2,8 millions de personnes ont bénéficié d'une aide alimentaire, sur les 12,8 millions qui auraient dû en bénéficier. Le manque de moyens financiers pèse même sur les personnes que nous pouvons aider. Nombre d'entre elles doivent se contenter de rations réduites, environ 40 % de ce dont elles ont besoin. Compte tenu de l'urgence du problème, j'exhorte une fois de plus les donateurs à fournir des fonds supplémentaires pour ces programmes essentiels.

En dernière analyse, la stabilisation des taux d'insécurité alimentaire et de malnutrition au Yémen, et l'amélioration des conditions humanitaires en général, dépendent d'une amélioration manifeste de la situation économique. Au cours du conflit, le produit intérieur brut (PIB) du Yémen a diminué de plus de la moitié. Et une analyse récente de la Banque mondiale a montré que le PIB s'est encore contracté l'année dernière. La valeur du rial dans les zones contrôlées par le Gouvernement a continué de chuter à des niveaux historiquement bas, un dollar des États-Unis s'échangeant récemment contre plus de 1 800 rials. Cette situation a fait que les denrées alimentaires, dont le prix était déjà exorbitant, sont devenues encore plus inaccessibles pour des millions de personnes. Le coût minimum d'un panier alimentaire dans les zones contrôlées par le Gouvernement n'a jamais été aussi élevé.

Dans ce contexte, l'annonce faite aujourd'hui par l'Envoyé spécial, sur les mesures prises pour rapprocher les parties sur des questions économiques et autres, est

d'autant plus importante. J'invite instamment les parties à saisir cette occasion pour trouver des solutions durables à ces problèmes. Des millions de personnes dans tout le pays en dépendent.

La communauté humanitaire est déterminée à rester au Yémen et à poursuivre son action, du mieux qu'elle le peut et aussi longtemps qu'il le faudra. Mais dans un contexte d'hostilités croissantes, d'escalade des menaces et de rétrécissement de l'espace humanitaire, ce travail devient beaucoup plus difficile. J'exhorte le Conseil à faire tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir l'unité, désamorcer les tensions croissantes et appuyer l'action humanitaire au Yémen.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Grundberg, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Msuya.

Je formulerai trois observations.

Premièrement, nous appelons les houthistes à mettre fin à leur escalade, qui menace les perspectives de stabilité au Yémen et dans la région. Nous condamnons une nouvelle fois l'attaque des houthistes contre Tel-Aviv, qui a coûté la vie à un civil israélien et blessé 10 autres civils. Les conséquences d'une escalade dans la région sont pour nous une source de vive inquiétude, et nous appelons toutes les parties à faire preuve de retenue. Par ailleurs, nous restons profondément préoccupés par la détention par les houthistes de membres du personnel des Nations Unies, ainsi que de membres et d'anciens membres du personnel d'organisations non gouvernementales et de missions diplomatiques. Nous nous faisons l'écho des appels lancés aux houthistes par l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya pour qu'ils libèrent immédiatement et sans condition les personnes détenues. Outre la détresse personnelle qu'elles provoquent chez ces personnes et leurs familles, ces détentions entravent gravement l'acheminement d'une aide vitale aux personnes qui en ont le plus besoin et limitent davantage l'action de la communauté humanitaire dans tout le Yémen. L'ensemble du personnel humanitaire, des Nations Unies et diplomatique doit pouvoir travailler en toute sécurité dans tout le pays.

Deuxièmement, le Royaume-Uni a clairement indiqué que la violation continue de l'embargo sur les armes prévu par la résolution 2216 (2015) était inacceptable et ne faisait qu'attiser les tensions dans la région. L'augmentation du nombre de signalements de navires entrant à Hodeïda sans prévenir le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies à des fins d'inspection est très inquiétante, car l'inspection des navires est fondamentale pour empêcher l'entrée d'armes illicites dans les zones contrôlées par les houthistes, tout en garantissant l'importation de biens commerciaux. Nous devons continuer à apporter un appui indéfectible au Mécanisme et veiller à ce qu'il dispose des fonds nécessaires pour mettre un terme à la contrebande d'armes illicites.

Enfin, nous saluons la détermination des parties à désamorcer les tensions économiques et à commencer à organiser des réunions pour discuter de toutes les questions économiques et humanitaires sur la base de la feuille de route. Le Royaume-Uni réaffirme que la seule voie vers la paix au Yémen passe par le dialogue et la collaboration avec l'Envoyé spécial. Il importe que nous restions unis pour appuyer les efforts qu'il déploie afin de garantir une paix inclusive et durable au Yémen. Nous continuons d'exhorter toutes les parties à apaiser les tensions et à préserver un espace pour mener des négociations.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et du Guyana.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana remercient l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Joyce Msuya, de leurs exposés détaillés et de leurs précieuses observations sur les conditions de sécurité et la situation humanitaire au Yémen. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Tout d'abord, les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana se félicitent des informations faisant état de la conclusion d'un accord entre le Gouvernement yéménite et les houthistes sur plusieurs mesures visant à désamorcer les tensions en lien avec le secteur bancaire et Yemenia Airways. Il s'agit là d'une évolution positive et d'un pas dans la bonne direction sur la voie d'une paix véritable et durable au Yémen. Cependant, malgré cette évolution dont nous nous félicitons vivement, les trois membres africains du Conseil de sécurité

et le Guyana expriment leur profonde inquiétude au sujet des provocations, des opérations militaires en cours et des frappes aériennes, notamment contre de nombreux sites au Yémen, en particulier dans la province de Hodeïda.

Nous sommes extrêmement préoccupés par les conditions de sécurité en mer Rouge, où plusieurs attaques des houthistes contre des navires ont été recensées en juin, atteignant un niveau sans précédent depuis le mois de décembre. À cet égard, nous appelons les houthistes à cesser immédiatement toutes les attaques, qui portent atteinte aux droits et libertés de navigation, ainsi qu'à la paix et à la sécurité régionales. Nous continuons d'appeler les houthistes à respecter et à mettre en œuvre toutes les résolutions du Conseil de sécurité, y compris la résolution 2216 (2015), qui exige, entre autres, que les houthistes « s'abstiennent de toute provocation ou menace envers les États voisins » (*résolution 2216 (2015), par. 1*).

Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue pour éviter une nouvelle escalade. Le recours à la force ne fera qu'exacerber la situation et risque de compromettre les efforts déployés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour relancer le processus politique. À cet égard, il faut prendre des mesures rapides et agir avec diligence pour régler tous les conflits en cours dans la région, notamment en instaurant d'urgence un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, qui, on ne le soulignera jamais assez, reste essentiel pour la stabilité du Moyen-Orient.

Nous devons accorder toute notre attention, et de toute urgence, au conflit et à la crise humanitaire en cours au Yémen, qui en sont à leur dixième année. Les graves épreuves infligées à la population civile font du Yémen l'une des pires crises humanitaires dans le monde. Plus de 18 millions de personnes ont besoin d'aide, alors que 17 millions sont confrontées à de graves pénuries alimentaires. La moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable, ce qui entraîne des épidémies de choléra et une grave crise de malnutrition, dans un contexte où près de la moitié des enfants de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance modéré.

Nous saluons les effets positifs de la distribution ponctuelle d'une aide alimentaire par le Programme alimentaire mondial dans huit districts de Hajja et Hodeïda en mai, ce qui a permis de réduire temporairement les niveaux élevés de privation de nourriture et le recours à des stratégies de survie néfastes.

Pour faire face à la crise au Yémen, il faut intensifier considérablement les efforts humanitaires. Nous

exhortons les organismes des Nations Unies, les pays donateurs et les organisations internationales à financer intégralement le Plan d'aide humanitaire pour le Yémen pour 2024 et à mobiliser des ressources à cette fin. L'aide internationale actuelle est de loin insuffisante pour répondre aux immenses souffrances du peuple yéménite.

Les effets conjugués du conflit, de l'instabilité économique et des sécheresses et inondations induites par les changements climatiques continuent de dévaster les infrastructures agricoles et les moyens de subsistance au Yémen, exacerbant la grave crise alimentaire et hydrique.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana restent profondément préoccupés par les droits des femmes et des filles, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes, et appellent à la levée des restrictions à leur liberté de mouvement et à leur accès à l'éducation et aux soins de santé.

Nous condamnons fermement la détention arbitraire de membres du personnel des Nations Unies et de travailleurs humanitaires par les houthistes. Ces actions constituent des violations flagrantes du droit international et doivent être condamnées catégoriquement.

Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues et demandons instamment aux houthistes de garantir la sécurité du personnel humanitaire et des Nations Unies. Nous exprimons notre gratitude à Oman pour avoir accueilli la neuvième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'accord sur l'échange de détenus et appelons toutes les parties à coopérer avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen pour mettre au point le plan de libération de toutes les personnes détenues dans le cadre du conflit, conformément à l'Accord de Stockholm et selon le principe « tous pour tous ».

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana remercient l'Arabie saoudite de l'appui financier et politique essentiel qu'elle apporte au Yémen. Nous soulignons toutefois que face à l'ampleur de la crise, une réponse internationale coordonnée s'impose.

Nous réaffirmons notre soutien au processus de paix dirigé et contrôlé par les Yéménites, sur la base des paramètres convenus en vue d'un règlement politique. Nous appuyons pleinement les efforts déployés par l'ONU, ainsi que les initiatives régionales et internationales, visant à parvenir à un règlement politique.

Pour terminer, nous demandons instamment à la communauté internationale d'intensifier ses efforts

pour obtenir un cessez-le-feu au Yémen. Nous exigeons également des parties qu'elles garantissent un accès humanitaire sans entrave aux travailleurs humanitaires et qu'elles respectent les droits humains et le droit international humanitaire. Il convient d'intensifier les efforts diplomatiques pour amener toutes les parties à la table des négociations en vue de parvenir à une solution pacifique. Le peuple du Yémen a besoin de paix et ne peut se permettre encore plus de retards.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais également remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence par intérim, Joyce Msuya, non seulement de leurs exposés, mais également de leur grand engagement.

« C'est notre sanctuaire – j'éprouve désormais un sentiment de soulagement », nous confiait en 2023 Aziza, 60 ans, après avoir réparé sa maison à Aden, grâce au soutien du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. En 2024, malheureusement, de tels témoignages risquent de se faire rares.

Et nous l'avons entendu, au niveau politique, la situation au Yémen et dans la région devient de plus en plus volatile. La plus grande retenue est de mise. Nous nous sommes tous exprimés hier dans le cadre de la séance d'urgence. Aujourd'hui, j'aimerais, au nom de la Suisse, réitérer l'appel lancé par le Conseil dans sa résolution 2739 (2024). Nous exhortons toutes les parties au conflit à intensifier leurs efforts diplomatiques et à privilégier le dialogue à la violence. En parallèle, les progrès réalisés lors des discussions engagées sous les auspices des Nations Unies doivent être préservés. Sinon, le risque de retour à la violence est très important. À ce titre, nous saluons l'engagement des parties à trouver un accord permettant aux banques de continuer à fonctionner ainsi que la décision de principe d'une augmentation du trafic aérien. Nous remercions aussi le Royaume d'Arabie saoudite de son engagement. Cet accord doit être un pas important vers la création d'un climat de confiance, nécessaire pour donner un nouvel élan aux pourparlers entamés par l'Envoyé spécial.

Au niveau humanitaire, nous l'avons entendu aussi, la situation reste extrêmement préoccupante. Les déplacements prolongés, la crise économique aggravée par les mesures de rétorsion économique des parties, la destruction des infrastructures civiles ou encore l'effondrement des services de base entraînent une crise humanitaire aux multiples facettes, notamment marquée par une insécurité alimentaire et une malnutrition croissantes. La moitié

de la population yéménite, soit plus de 18 millions de personnes, a besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Des chiffres récents montrent que 58% des ménages yéménites ne mangent pas à leur faim, un niveau jusqu'ici sans précédent, et la proportion de retard de croissance parmi les enfants est parmi les plus élevées dans le monde. Des familles sont obligées de choisir entre nourrir ou éduquer leurs enfants. Le décrochage scolaire, les mariages précoces et le recrutement d'enfants soldats alimentent la crise de demain.

Le travail des acteurs et actrices humanitaires au Yémen est essentiel pour casser cette spirale. Celui-ci est pourtant mis sous pression sur de nombreux fronts. D'une part, nous l'avons entendu aussi, la sécurité des acteurs et actrices humanitaires n'est pas garantie. La Suisse condamne fermement la détention prolongée et arbitraire par les houthistes de membres du personnel humanitaire et onusien, depuis maintenant deux mois. Nous réitérons notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues. Comme le rappelle la résolution 2730 (2024), le personnel humanitaire est notamment protégé par le droit international humanitaire. D'autre part, le travail des acteurs et actrices humanitaires est aussi mis en difficulté, notamment dans le sud du pays, en raison de restrictions d'accès et d'autres mesures bureaucratiques. La Suisse exhorte toutes les parties à garantir un accès humanitaire rapide et sans entrave à la population civile dans le besoin.

Le soulagement d'Aziza ne doit pas être un simple sursis. Nous devons toutes et tous nous engager pour qu'il se pérennise. Le Conseil doit rester mobilisé et soutenir l'Envoyé spécial dans ses efforts pour obtenir un accord entre les parties au conflit. La Suisse continuera à s'engager en ce sens.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour l'Envoyé spécial Grundberg et la Coordinatrice des secours d'urgence par intérim, M^{me} Msuya, de leurs exposés. Je salue la présence de l'Ambassadeur du Yémen à cette séance. Je salue également la prorogation récente du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

À la suite de l'attaque de drone à Tel-Aviv, revendiquée par les houthistes, vendredi dernier, et des frappes menées par la suite par Israël contre des cibles au Yémen, nous craignons que la situation au Yémen ne se détériore rapidement. Nous appelons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue et nous réaffirmons notre appui au processus de paix mené sous l'égide de l'ONU.

Cela fait près de deux mois que les houthistes détiennent arbitrairement 18 travailleurs humanitaires des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales (ONG) internationales, ainsi que de nombreux autres membres d'ONG yéménites et de la société civile yéménite. Comme viennent de le dire l'Envoyé spécial Grundberg et la Coordinatrice Msuya, ces personnes sont toujours détenues aujourd'hui, et on ne peut pas avoir accès à elles et peu d'informations ont été communiquées au sujet de leur bien-être. Cela nous préoccupe vivement. Le fait qu'il n'y a eu aucune évolution positive à ce sujet depuis notre dernière discussion au Conseil (voir S/PV.9680) est alarmant.

Les houthistes ne peuvent pas prétendre être engagés à protéger le bien-être et la dignité des Palestiniens qui souffrent dans la bande de Gaza alors qu'ils refusent les mêmes droits à leur propre peuple au Yémen. Ils ne peuvent pas prétendre être un acteur responsable tout en bafouant les principes fondamentaux de l'action humanitaire alors que leur population dépend de l'aide humanitaire. Nous demandons la libération immédiate, inconditionnelle et en toute sécurité de toutes les personnes détenues arbitrairement par les houthistes, et nous appelons tous les acteurs au Yémen à se conformer pleinement aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits humains.

La Slovénie est vivement préoccupée par la politisation et la militarisation de l'espace humanitaire et économique au Yémen. Nous avons entendu à maintes reprises dans cette salle que des millions de Yéménites dépendent quotidiennement de l'aide humanitaire, et nous savons que le pays est fortement tributaire des importations et des envois de fonds. Pour les Yéménites, l'aggravation de l'insécurité alimentaire provoque d'autres crises, dans les domaines de la protection et de l'éducation par exemple, qui touchent particulièrement les femmes et les enfants.

Nous demandons donc qu'il soit mis fin aux campagnes de désinformation et de mésinformation, aux mesures économiques et bancaires unilatérales, et aux attaques en mer Rouge, qui font grimper les coûts et entraînent des retards pour les acteurs humanitaires et les importateurs. Nous appelons au dialogue entre les parties et avec l'Envoyé spécial, et nous nous félicitons donc de l'annonce faite aujourd'hui concernant l'accord conclu la nuit dernière entre le Gouvernement yéménite et les houthistes afin de désamorcer les tensions liées au secteur bancaire et à Yemenia Airways.

Malgré ce contexte très difficile, de faibles lueurs d'espoir sont apparues au cours des dernières semaines, avec des progrès encourageants à Oman concernant libération des personnes détenues dans le cadre du conflit et l'ouverture de routes supplémentaires pour la première fois depuis de nombreuses années. Il s'agit de gains obtenus graduellement et de haute lutte. Nous saluons les efforts déployés par divers acteurs, du bureau de l'Envoyé spécial au Comité international de la Croix-Rouge en passant par les pays de la région et, surtout, les médiateurs locaux, pour faire avancer un certain nombre de questions sensibles. Nous espérons que de nouveaux progrès seront bientôt réalisés sur ces questions.

Pour terminer, la Slovénie espère que les parties au conflit au Yémen abandonneront ce que l'Envoyé spécial a décrit comme une mentalité qui privilégie les jeux à somme nulle. En cette période d'instabilité dans la région, nous appelons tous les acteurs à éviter les déclarations et les actions incendiaires et menaçantes, et à prendre part de manière constructive aux efforts déployés par l'ONU pour établir une feuille de route définitive et parvenir à un processus intra-yéménite inclusif. La reprise des combats ne servira ni le peuple yéménite ni les peuples de la région.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés, et je souhaite la bienvenue au nouveau représentant du Yémen à la présente séance.

Mon intervention se concentrera sur quatre points.

Premièrement, mon pays suit avec inquiétude l'escalade de la violence provoquée par les attaques menées par les houthistes contre Israël. Ces attaques, ainsi que la poursuite des hostilités en mer Rouge, qui sont contraires au droit international et n'ont aucune justification, menacent de saper l'espace de médiation en vue de la mise en œuvre de la feuille de route, d'exacerber le conflit régional et de perpétuer la crise humanitaire dont souffre la population yéménite. Il est urgent que le Conseil de sécurité maintienne une position unifiée condamnant les attaques perpétrées par les houthistes et qu'il exige leur cessation immédiate. En outre, le Conseil doit veiller à l'application de l'embargo sur les armes imposé par la résolution 2216 (2015).

Deuxièmement, je tiens à saluer la clôture de la neuvième réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm sur l'échange de prisonniers, qui a accepté de libérer Mohammed Qahtan et d'organiser une réunion de suivi pour parachever la

liste des noms des détenus à libérer. L'Équateur se joint aux appels lancés aux parties pour qu'elles s'abstiennent de procéder à des arrestations arbitraires et réaffirme sa préoccupation concernant les détentions, par les houthistes, de travailleurs humanitaires et des membres de l'équipage du navire marchand *Galaxy Leader*, qui doivent être libérés immédiatement et sans condition.

Troisièmement, comme l'Envoyé spécial Grundberg l'a signalé dans son précédent exposé (voir S/PV.9654), le secteur bancaire du Yémen continue de subir les effets de la présence simultanée de deux autorités monétaires concurrentes. Cette situation a de lourdes conséquences sur l'économie du Yémen et le pouvoir d'achat de sa population, ce qui pourrait aggraver l'insécurité alimentaire, qui touche déjà plus des deux tiers de la population, dont environ 2,4 millions d'enfants.

Quatrièmement, l'Équateur se félicite de l'intensification des efforts déployés par les organisations humanitaires pour lutter contre l'épidémie de choléra, ainsi que de la réunion qui s'est tenue le 14 juillet à Aden entre des représentants de l'ONU et des responsables yéménites afin de débattre des problèmes humanitaires auxquels le pays est confronté.

Néanmoins, le plan d'aide humanitaire est financé à moins d'un quart du budget nécessaire. L'appui financier aux organisations humanitaires est indispensable pour répondre aux besoins urgents de la population.

Pour terminer, et malgré l'augmentation des tensions, l'Équateur réaffirme qu'un dialogue politique intra-yéménite, sous les auspices de l'ONU, est la seule voie pour parvenir à une paix durable au Yémen. Par conséquent, nous exprimons de nouveau notre appui au travail de l'Envoyé spécial Grundberg.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés instructifs et de leur travail dévoué.

Après 10 ans de conflit, la situation au Yémen et dans ses environs reste très complexe et difficile, et les événements inquiétants survenus ces derniers jours ne font que l'exacerber.

Pour la présente séance, je me concentrerai sur quatre points.

Premièrement et avant tout, comme nous l'avons fait hier (voir S/PV.9691), le Japon tient à condamner à nouveau avec force l'attaque de drone menée par les houthistes contre Tel-Aviv. Nous sommes gravement

préoccupés par la situation actuelle et demandons que soit évitée toute nouvelle escalade. Les houthistes doivent cesser immédiatement leurs menaces et leurs discours hostiles à l'égard d'Israël, qui ne font que déstabiliser davantage le Moyen-Orient.

Deuxièmement, le Japon condamne sans équivoque la détention par les houthistes de plus de 10 membres du personnel d'organismes des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales internationales et de nombreuses autres entités appuyant des activités humanitaires, et leur refus d'accès aux détenus depuis plus d'un mois. Ces détentions entravent directement la fourniture d'une aide indispensable dans les zones contrôlées par les houthistes, où le peuple yéménite souffre de graves pénuries de nourriture, de médicaments et d'autres produits de base, comme l'a mentionné la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya.

Nous exigeons que les houthistes libèrent immédiatement et sans condition non seulement les personnes détenues le mois dernier, mais aussi les autres membres du personnel des Nations Unies et des missions diplomatiques qui sont retenus en captivité depuis des années. Les houthistes doivent également mettre fin à leurs campagnes de désinformation et lever les obstacles auxquels se heurtent les travailleurs humanitaires, qui œuvrent sans relâche pour alléger les souffrances des Yéménites.

Troisièmement, le Japon est indigné par les attaques perpétrées par les houthistes en mer Rouge et dans les eaux environnantes. Ces attaques persistantes et impitoyables ont tué des civils innocents, coulé des navires de commerce et perturbé le transport maritime mondial. Nous exprimons également notre indignation face à la détention par les houthistes des 25 membres d'équipage du navire marchand *Galaxy Leader* depuis plus de huit mois. Une fois encore, les houthistes doivent cesser immédiatement leurs menaces contre les transports maritimes internationaux et libérer sans condition le *Galaxy Leader* et son équipage, conformément aux résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024).

Quatrièmement et enfin, le Japon regrette profondément que le processus de paix piétine depuis longtemps, même si la reprise des négociations sur la libération des prisonniers, ainsi que l'annonce récente concernant l'accord conclu entre le Gouvernement yéménite et les houthistes sur plusieurs mesures, sont des évolutions positives. Nous exhortons toutes les parties concernées à créer un environnement propice à des pourparlers de paix sous les auspices de l'ONU. Le Japon continuera d'appuyer les

efforts déployés par l'Envoyé spécial pour instaurer une paix durable au Yémen.

M. Fu Cong (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés, et je salue la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Le règlement de la question yéménite exige des efforts politiques et diplomatiques. La Chine espère que toutes les parties concernées maintiendront leur engagement en faveur d'une solution politique, parviendront à un consensus, feront les compromis nécessaires, promouvoir conjointement un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites, et apaiseront les tensions et régleront leurs différends par le dialogue et la négociation. La communauté internationale doit fournir une assistance et jouer un rôle constructif à cet égard. Récemment, grâce aux bons offices de l'Envoyé spécial Grundberg, le Gouvernement yéménite et les houthistes ont tenu des pourparlers sur l'échange de prisonniers, tandis qu'hier, les parties yéménites sont parvenues à un accord sur des questions liées au secteur des finances et aux compagnies aériennes. La Chine se félicite de ces évolutions positives. Cependant, la situation toujours tendue en mer Rouge est préoccupante. Nous exhortons à nouveau les houthistes à respecter le droit des navires commerciaux de tous les pays de naviguer en mer Rouge conformément au droit international, à cesser leurs actes d'agression et à maintenir la sécurité des voies de navigation dans les eaux de la mer Rouge. Dans le même temps, nous appelons les autres parties concernées à faire preuve de retenue et à cesser de prendre des mesures qui exacerbent les tensions.

La situation humanitaire au Yémen est toujours grave. La communauté internationale doit intensifier son aide humanitaire et son aide au développement en faveur du Yémen, ainsi que fournir un soutien et une assistance au Gouvernement et au peuple yéménites pour développer leur économie et améliorer les conditions de vie dans le pays. La Chine est vivement préoccupée par la détention de membres du personnel des Nations Unies au Yémen, et demande leur libération immédiate et sans condition.

Les tensions en mer Rouge sont une manifestation importante des retombées du conflit à Gaza. Ces derniers jours, les attaques mutuelles entre les houthistes et Israël ont provoqué une escalade des tensions. La Chine demande instamment la mise en œuvre intégrale et effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Elle appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et à

éviter une nouvelle escalade afin d'empêcher que la région tout entière ne soit entraînée dans une catastrophe encore plus grande.

La Chine continuera de collaborer avec la communauté internationale et de déployer des efforts inlassables pour parvenir à un règlement politique de la question yéménite et maintenir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M^{me} Paolini (France) : Je remercie Hans Grundberg et Joyce Msuya de leurs exposés. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

Comme nous l'avons souligné hier (voir S/PV.9691), les houthistes doivent cesser immédiatement leurs activités déstabilisatrices dans la région, qui sont inacceptables. La France réitère sa condamnation très ferme de l'attaque de drones qui a ciblé Tel-Aviv dans la nuit du 18 au 19 juillet, revendiquée par les houthistes. Elle adresse ses condoléances aux proches de la victime et ses pensées solidaires aux blessés. Les houthistes, soutenus par la République islamique d'Iran, doivent immédiatement cesser leurs attaques qui alimentent l'escalade régionale, y compris en mer Rouge et dans le golfe d'Aden. Le Conseil a condamné ces attaques, notamment en adoptant les résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024). Les États ont le droit de défendre leurs navires contre ces attaques, en accord avec le droit international. Par ces actions, les houthistes portent la lourde responsabilité de l'escalade régionale. Nous appelons les houthistes à y mettre un terme et à libérer immédiatement le *Galaxy Leader* et son équipage qui sont retenus depuis novembre 2023. La France poursuivra son engagement dans le cadre de l'opération européenne *Aspides* pour garantir la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires.

Les houthistes ont un comportement irresponsable, qui a aussi des conséquences catastrophiques pour la population yéménite. Ils mènent une guerre économique contre le Gouvernement légitime et détournent l'aide humanitaire dans la zone sous leur contrôle. En juin, les houthistes ont mené des arrestations arbitraires sans précédent contre des travailleurs des Nations Unies et d'ONG locales et internationales. La France condamne fermement ces actes et exige leur libération. Ces actions très graves entravent l'action des organisations présentes sur place, qui font l'objet de nombreuses restrictions imposées sur le territoire contrôlé par les houthistes, au détriment des populations civiles. Les femmes sont notamment ciblées par ces restrictions. Il est inacceptable que le Programme alimentaire mondial ait été contraint

par les houthistes de suspendre ses activités qui répondent aux besoins urgents de la population civile. Les houthistes doivent cesser de commettre des exactions contre leur propre population, qu'ils asphyxient économiquement et menacent quotidiennement. Nous devons réfléchir avec les agences onusiennes aux modalités d'accès de l'assistance humanitaire aux populations civiles dans les zones contrôlées par les houthistes. Les personnels humanitaires doivent pouvoir mener leurs opérations de manière sûre et sans entrave.

Au plan sécuritaire, il faut parvenir à une cessation complète et durable des hostilités, pour éviter toute reprise du conflit sur le terrain. Les houthistes doivent cesser de saper les efforts de l'Envoyé spécial, auquel la France apporte son plein soutien dans la mise en œuvre de sa feuille de route politique. La participation effective des femmes yéménites aux négociations doit être garantie.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés. Les États-Unis partagent leur analyse selon laquelle les agissements des houthistes au Yémen et dans la région mettent de plus en plus en péril la paix et la stabilité. Ma délégation espère que tout accord conclu par les parties aboutira à une véritable désescalade de la part des houthistes. Les Yéménites ont besoin de l'appui de la communauté internationale, mais les houthistes continuent de prendre des mesures qui rendent cet appui plus difficile. Comme nous l'avons évoqué hier (voir S/PV.9691), les houthistes ont lancé environ 200 missiles et drones en direction d'Israël ces derniers mois, sans se soucier de la vie des civils. Leur attaque de drone le 19 juillet en plein cœur de Tel-Aviv, qui semble avoir été menée à l'aide d'un drone Samad-3 de fabrication iranienne, n'est qu'un exemple de plus de la manière dont les houthistes font fi des demandes du Conseil de mettre fin à de telles attaques et aux violations par l'Iran de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU.

En ce qui concerne les membres du personnel humanitaire récemment placés en détention, nous appelons une nouvelle fois à leur libération immédiate et condamnons les actions des houthistes. Malheureusement, ce n'est pas la première fois que les houthistes détiennent des membres du personnel international, des ressortissants étrangers et des membres de minorités religieuses. Ils retiennent, sans aucune justification, plusieurs membres du personnel local des États-Unis depuis plus de deux ans et demi, quatre membres du personnel des Nations Unies depuis plus de deux ans et 25 membres de l'équipage du

navire marchand *Galaxy Leader* depuis plus de huit mois. Quatre membres de la communauté bahaïe du Yémen sont aussi toujours détenus depuis plus d'un an. Nous rejetons l'idée selon laquelle les houthistes devraient se voir accorder le temps nécessaire pour mener de prétendues enquêtes avant de libérer les personnes détenues illégalement. Les houthistes ne constituent pas un gouvernement et n'ont pas la capacité d'enquêter sur quoi que ce soit. Les efforts qu'ils déploient pour utiliser la désinformation afin de détourner l'attention de leurs propres échecs prouvent qu'ils ne se soucient aucunement du peuple yéménite. Pour l'heure, nous pensons que l'ONU et la communauté internationale ne peuvent pas continuer de faire comme si de rien n'était.

Nous pensons qu'il est temps que le Conseil de sécurité s'exprime d'une seule voix et exige la libération immédiate et en toute sécurité de tous les Yéménites détenus qui travaillent pour l'ONU, les organisations non gouvernementales nationales et internationales, les missions diplomatiques et la société civile. Ils ont été arrêtés alors qu'ils travaillaient tous pour améliorer les conditions de vie des Yéménites en apportant une aide vitale à leur pays. Les faits sont connus et le Secrétaire général a été clair sur ce que les houthistes doivent faire. Il est temps d'appuyer son appel en faveur de la libération immédiate et sans condition des personnes détenues. Nous devons appuyer les organismes des Nations Unies qui sont à l'œuvre au Yémen alors qu'ils définissent les prochaines mesures à prendre pour protéger leur personnel au vu de la détérioration des conditions de sécurité. Nous devons également agir de concert pour exiger des houthistes qu'ils cessent leurs attaques irresponsables en mer Rouge, dans le golfe d'Aden et dans les voies navigables environnantes, en violation de la résolution 2722 (2024). Leurs attaques de plus en plus éhontées et opportunistes jettent le doute sur leur intention de respecter une future feuille de route de l'ONU pour la paix.

Les houthistes et leurs commanditaires iraniens mettent en péril la possibilité d'un règlement politique du conflit au Yémen. Nous devons maintenir la pression internationale sur eux. Nous devons également prendre des mesures pour priver les houthistes des armes et des fournitures, et en particulier du matériel essentiel, qu'ils reçoivent depuis longtemps de l'Iran, en violation de l'embargo sur les armes décrété par l'ONU dans la résolution 2216 (2015). Nous nous félicitons de la reconduction, le mois dernier, du mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, ce qui lui permettra de poursuivre ses patrouilles de surveillance du cessez-le-feu en mer Rouge, au large des côtes du Yémen. Nous

demandons une nouvelle fois que soit renforcé le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies et appelons davantage de pays à fournir une aide financière pour appuyer son mandat crucial. Il est inacceptable que de nombreux navires aient accosté dans des ports contrôlés par les houthistes sans être inspectés au cours de l'année écoulée. Les contrevenants à l'embargo sur les armes doivent savoir que le Conseil est déterminé à faire respecter ses résolutions et à imposer des coûts pour la fourniture d'armes aux houthistes. En tant que membres de la communauté internationale, nous devons également redoubler d'efforts pour mettre fin à la contrebande d'armes.

Le Yémen mérite depuis longtemps un avenir meilleur et, il y a tout juste un an, nous espérions que le pays commencerait à en entrevoir la concrétisation. Un tel objectif reste toutefois hors de portée, la voie de la paix et de la prospérité étant aujourd'hui menacée par les agissements des houthistes.

M^{me} Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés.

Comme nous l'avons souligné hier (voir S/PV.9691), Malte reste profondément préoccupée par l'escalade provoquée par l'évolution récente de la situation. Nous condamnons fermement l'attaque de Tel-Aviv au moyen d'un drone le 19 juillet, revendiquée par les houthistes, et nous leur demandons de cesser immédiatement toute attaque de ce type, ainsi que leurs attaques contre la navigation commerciale en mer Rouge et le golfe d'Aden.

Les frappes aériennes menées en représailles par Israël dans le port de Hodeïda et aux alentours ont fait de nombreuses victimes et causé des dommages considérables aux infrastructures civiles. Cette situation est inquiétante. Nous soulignons une fois de plus que toutes les parties sont tenues, en vertu du droit international, de protéger les civils. Le port de Hodeïda est une bouée de sauvetage pour des millions de personnes au Yémen qui sont fortement tributaires des importations de produits essentiels tels que la nourriture, les médicaments et le carburant. Il est indispensable que le port soit ouvert et fonctionne. Qui plus est, il est situé dans un centre urbain densément peuplé où vivent des milliers de personnes, et toute campagne militaire à proximité pourrait avoir des conséquences dévastatrices pour les civils. La poursuite des activités militaires dans la région menace de perturber les efforts de médiation en cours et entrave les progrès vers un cessez-le-feu formel à l'échelle nationale et une solution politique plus large au conflit au Yémen. La reprise

d'un processus politique inclusif, dirigé et contrôlé par les Yéménites, avec la participation pleine, égale, véritable et en toute sécurité des femmes, reste cruciale. Compte tenu des risques d'élargissement du conflit au Moyen-Orient, il est indispensable que toutes les parties fassent preuve de retenue, désamorcent les tensions et recherchent des solutions pacifiques à tous leurs différends.

Malte condamne les arrestations et les détentions arbitraires par les houthistes du personnel des Nations Unies, des membres de la société civile et du personnel travaillant pour des organisations non gouvernementales et des missions diplomatiques au Yémen. Ils doivent être libérés immédiatement et sans condition. Toutes les parties au conflit doivent respecter pleinement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international et du droit international humanitaire, y compris l'interdiction de la privation arbitraire de liberté. Cette situation a des répercussions considérables sur l'acheminement de l'aide humanitaire au Yémen et sur l'ensemble de son territoire, alors que le pays souffre d'une insécurité alimentaire accrue. Nous demandons à toutes les parties de garantir un accès humanitaire sans entrave et en temps voulu aux personnes dans le besoin, ainsi qu'un environnement opérationnel sûr pour les acteurs humanitaires. Nous appelons également la communauté internationale à soutenir une réponse solide à la crise humanitaire qui sévit au Yémen et à augmenter d'urgence le financement du plan d'aide humanitaire pour le pays. Malte se félicite de la réunion du comité chargé de superviser la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm sur l'échange de prisonniers. Nous demandons aux parties de poursuivre le dialogue sur cette question afin de respecter l'engagement qu'elles ont pris en vertu de l'Accord de libérer toutes les personnes détenues dans le cadre du conflit ainsi que les personnes détenues arbitrairement. Nous nous félicitons également que le Conseil ait récemment renouvelé le mandat de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, qui accomplit un travail crucial en appui à l'Accord.

La guerre économique menée par les parties au conflit a fragmenté et déstabilisé l'économie et la monnaie yéménites, entraînant une hausse de l'inflation et une flambée des prix des produits de première nécessité, ce qui engendre d'importantes souffrances. Nous nous sommes tous réjouis de l'annonce faite hier soir selon laquelle le Gouvernement yéménite et les houthistes s'étaient mis d'accord sur plusieurs mesures de désescalade concernant le secteur bancaire et Yemenia Airways. Nous pensons comme l'Envoyé spécial que les parties doivent collaborer à la construction d'une économie qui

profite à tous les Yéménites et nous appuyons la mise en œuvre d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale et la reprise d'un processus politique inclusif.

Pour terminer, Malte est profondément préoccupée par la situation politique, humanitaire et économique au Yémen. Nous exhortons les parties à coopérer de manière constructive avec le Bureau de l'Envoyé spécial sur les engagements pris dans le cadre de la feuille de route de l'ONU et nous nous faisons l'écho du Secrétaire général en exprimant notre profonde gratitude pour le travail inestimable accompli par le personnel des Nations Unies et ses partenaires pour tenter d'alléger les souffrances du peuple yéménite.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais à mon tour remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg et la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya de leurs exposés instructifs. Je salue également la participation du représentant du Yémen à la séance d'aujourd'hui.

Comme je l'ai dit hier (voir S/PV.9691), le Moyen-Orient reste menacé par une escalade du conflit. La situation au Yémen et dans ses environs se détériore encore au vu des actions dangereuses que continuent de mener les houthistes. À cet égard, la République de Corée condamne une nouvelle fois fermement l'attaque de drone perpétrée contre Tel-Aviv par les houthistes, ainsi que les attaques qu'ils continuent de mener contre des navires en mer Rouge et dans l'ensemble de la région. Nous leur demandons de cesser immédiatement ces activités illégales et irresponsables, qui ne font que compliquer les efforts déployés laborieusement pour parvenir à un règlement politique pacifique au Yémen. En outre, nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les détenus, y compris le personnel des Nations Unies, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et des missions diplomatiques. Les détentions arbitraires sont tout simplement inacceptables, quelles que soient les circonstances. Nous demandons également aux houthistes de garantir la sécurité de tous les détenus et de permettre à leurs familles d'avoir accès à eux, car leur détention au secret sans respect des procédures équivaut à une disparition forcée.

La République de Corée est vivement préoccupée par la détérioration des conditions économiques au Yémen. Les mesures économiques hostiles des houthistes, ainsi que les contre-mesures prises par le Gouvernement yéménite, exacerbent la crise des liquidités. Comme l'a décrit en détail M^{me} Msuya, les crises qui pourraient éclater dans les secteurs bancaire et financier, associées

à la dépréciation continue de la monnaie et à la baisse du pouvoir d'achat, pourraient restreindre encore davantage l'accès du peuple yéménite aux produits de base vitaux tels que la nourriture, le carburant et les médicaments. À moyen et à long terme, le cycle d'escalade et de représailles risque d'aggraver l'insécurité alimentaire et de la faim dont souffre le peuple yéménite, touchant de manière disproportionnée les femmes et les enfants. À cet égard, nous saluons l'accord de désescalade financière conclu entre le Gouvernement yéménite et les houthistes, qui vient d'être annoncé ce matin. Nous espérons que les deux parties respecteront leurs engagements envers le peuple yéménite. Malgré cette évolution positive, et compte tenu de la situation humanitaire catastrophique sur le terrain, nous continuons de penser que la communauté internationale doit recentrer son attention sur la détérioration de la situation humanitaire au Yémen.

Le Gouvernement coréen continue de fournir une aide humanitaire aux personnes dans le besoin au Yémen afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Lors des conférences d'annonces de contributions organisées l'année dernière concernant la crise humanitaire au Yémen, nous avons annoncé une aide humanitaire de 18,5 millions de dollars, y compris des contributions en nature sous forme de riz. Cette année, nous continuerons d'apporter une contribution active pour répondre aux besoins humanitaires du Yémen. Il est essentiel de parvenir à la stabilité économique au Yémen pour garantir une transition politique pacifique et s'attaquer à tous les aspects de la situation humanitaire désastreuse.

Dans ce contexte, nous réaffirmons notre appui indéfectible aux efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial Grundberg pour remédier aux difficultés actuelles grâce à son action continue sur le terrain, tant sur le plan politique qu'économique, et pour favoriser une transition politique inclusive, sous la conduite des Yéménites et sous les auspices de l'ONU. Il est impératif que toutes les parties yéménites, en particulier les houthistes, s'engagent à participer à un processus de négociation de bonne foi et jettent les bases d'un règlement politique concret et durable afin de bâtir un avenir meilleur pour le peuple yéménite.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires

humanitaires par intérim, de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire dans le pays.

Nous sommes profondément préoccupés par la situation actuelle au Yémen, principalement en ce qui concerne les aspects humanitaires. Selon les estimations de l'ONU, plus de 18 millions de personnes, soit les deux tiers de la population du pays, ont besoin d'une forme ou d'une autre d'aide humanitaire. Le conflit armé, bien que d'intensité relativement faible, et l'instabilité économique qui en résulte ont mis à rude épreuve les citoyens ordinaires. La plus lourde conséquence se fait sentir dans le secteur agro-alimentaire, qui aurait pu pour le moins maintenir la situation à flot. Les prix des denrées alimentaires ont tellement augmenté qu'ils sont devenus inabornables pour les segments les plus vulnérables de la population. Les programmes humanitaires sont confrontés à un déficit de financement important et récurrent. Cette année, le plan d'aide humanitaire de l'ONU n'est financé qu'à hauteur de 23 %.

Qui plus est, alors que le processus de règlement au Yémen est dans l'impasse depuis six mois, la situation sur le terrain se détériore rapidement. Le nombre d'affrontements le long de la ligne de confrontation ne cesse d'augmenter. Les heurts restent locaux pour l'instant, mais nous estimons que cette tendance pourrait devenir explosive. Nous pourrions facilement ne pas remarquer que le point de non-retour a été atteint et que les parties prenantes yéménites ont finalement abandonné une approche constructive et renoncé à mettre au point des paramètres de normalisation acceptables et à rétablir un cessez-le-feu global et durable pour avancer vers la mise en place d'un processus politique concret dans le pays.

Il est essentiel de poursuivre des efforts politiques et diplomatiques actifs et inclusifs en collaboration avec toutes les parties au conflit yéménite. Nous sommes prêts à continuer de fournir l'aide nécessaire à l'Envoyé spécial Grundberg à cet égard, tout en maintenant des contacts étroits avec les parties et en les encourageant à faire preuve de retenue et à conclure des accords. Nous estimons également qu'il est important de poursuivre la pratique consistant à prendre des mesures modestes pour surmonter la méfiance entre les parties. Cela suppose notamment d'actualiser les paramètres juridiques internationaux pertinents afin qu'ils tiennent compte des réalités sur le terrain.

La situation au Yémen est exacerbée par les turbulences incessantes dans l'ensemble du Moyen-Orient, qui subit des chocs dus à la brutalité sans précédent d'Israël à Gaza. La semaine dernière, nous avons assisté à une

attaque des houthistes contre Tel-Aviv et à une riposte israélienne contre Hodeïda. Au cours des discussions du Conseil sur cette question hier (voir S/PV.9691), nous avons été témoins de la cécité sélective de nos collègues, qui se sont obstinés à passer sous silence le véritable problème. Si rien ne justifie les agissements d'Ansar Allah ou ses attaques contre des navires commerciaux en mer Rouge, on ne peut ignorer le fait que la raison initiale et principale du débordement de la crise yéménite au-delà des frontières de ce pays est le massacre en cours à Gaza, qui a déjà coûté la vie à près de 40 000 Palestiniens innocents.

Nous avons toujours plaidé en faveur de l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et global dans l'enclave, ainsi que de la libération des otages et des Palestiniens détenus. La fin de la violence à Gaza permettra à la région de pousser un soupir de soulagement et de jeter les bases d'une transition vers une paix et une stabilité à long terme. Selon nous, ce lien de cause à effet est évident et il ne sert à rien de le nier. Le Yémen pourra enfin se concentrer sur son programme national, régler ses divergences politiques et s'attaquer à la situation humanitaire désastreuse du pays.

Dans ces conditions, le soutien de la communauté internationale est essentiel pour le Yémen et son peuple. Cependant, certains États, au lieu d'œuvrer à l'apaisement de la situation, tentent d'éteindre le feu avec de l'essence et poussent à l'usage de la force. Cela s'applique avant tout à la situation en mer Rouge, où la soi-disant « coalition » dirigée par les États-Unis et le Royaume-Uni mène une agression ouverte contre le Yémen. Et bien que les attaques sur le territoire de ce pays souverain du Moyen-Orient se poursuivent depuis près de six mois, elles n'ont eu aucun effet sur les capacités militaires des houthistes, comme le montre clairement leur attaque contre Tel-Aviv. Elles ont d'ailleurs eu l'effet contraire. Le mouvement a gagné en crédibilité dans la région et l'intensité des frappes contre les navires commerciaux a augmenté. Est-ce là l'objectif poursuivi par les États-Unis et leurs alliés ?

La Russie rejette fermement le recours à la force pour influencer les parties yéménites. Dans le même temps, nous avons toujours souligné la nécessité d'assurer la sûreté et la sécurité de la navigation internationale et nous condamnons tout acte mettant en péril la sécurité des navires. Nous demandons en particulier la libération du navire marchand *Galaxy Leader* et de son équipage. Nous sommes également convaincus que la voie de la désescalade en mer Rouge passe par la fin de la violence à Gaza et la promotion d'un règlement intra-yéménite,

d'autant plus que ces deux objectifs sont énoncés dans les décisions pertinentes du Conseil.

Nous exhortons une fois de plus nos collègues occidentaux à se concentrer sur la réalisation de ces objectifs plutôt que de s'enfoncer plus encore dans de vaines aventures militaires qui ne peuvent qu'affaiblir rapidement leur crédibilité dans la région, déjà mise à mal par leur soutien aveugle à Israël.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je vous adresse tous mes vœux de succès. Je remercie également votre prédécesseur, le Représentant permanent de la République de Corée amie, pour sa présidence du Conseil le mois dernier. Je remercie aussi M. Hans Grundberg et M^{me} Joyce Msuya de leurs exposés.

Le Gouvernement yéménite condamne avec la plus grande fermeté l'agression israélienne et la violation par Israël de la souveraineté du territoire yéménite, en violation flagrante de la Charte des Nations Unies, du droit international et de toutes les normes et réglementations internationales. Nous tenons Israël pour pleinement responsable de toute répercussion résultant de ses frappes aériennes. Nous avertissons les milices terroristes houthistes des dangers qu'il y a à continuer de prendre le Yémen et son peuple en otage en les entraînant dans des batailles futiles pour servir les intérêts du régime iranien et son projet expansionniste dans la région. En outre, nous mettons en garde l'Iran et Israël contre toute tentative de transformer le territoire yéménite, par l'intermédiaire de milices voyous, en un champ de bataille pour leurs guerres et leurs projets destructeurs dans la région. Nous appelons le Conseil et la communauté internationale à assumer leur responsabilité de protéger et de préserver la paix et la sécurité internationales. Le seul moyen d'atteindre cet objectif est de soutenir le Gouvernement yéménite afin qu'il prenne le contrôle de l'ensemble de notre territoire national et qu'il mette en œuvre les résolutions de la légitimité internationale, en particulier la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement yéménite réaffirme son attachement à la démarche de paix et son soutien continu aux efforts internationaux et régionaux, en particulier les efforts de médiation intensifs que déploient nos frères du Royaume d'Arabie saoudite et du Sultanat d'Oman, ainsi

que les efforts entrepris par l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen. Le but de ces efforts est de parvenir à une paix juste et globale sur la base du mandat convenu pour une solution politique, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et le Mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les résolutions pertinentes de l'ONU, en particulier la résolution 2216 (2015).

Nous appelons les milices houthistes à cesser d'encourager les ingérences extérieures, à abandonner leur approche destructrice et à mettre fin à toutes les formes de violence militaire et d'escalade, ainsi qu'à leurs tentatives persistantes de faire échouer les efforts de paix, de prolonger la guerre au Yémen et dans la région, et de mettre en péril la paix et la sécurité régionales et internationales. Nous mettons en garde les milices houthistes contre une nouvelle escalade généralisée de la situation et un retour à la case départ. Cela ne ferait qu'exacerber les souffrances humaines, qui durent depuis trop longtemps, détruirait ce qui reste des produits de première nécessité et des maigres moyens de subsistance du peuple yéménite et saperait les efforts déployés aux niveaux international et régional pour mettre fin à la guerre et reprendre le chemin de la paix, de la stabilité et du développement.

Les milices houthistes poursuivent leurs violations contre des travailleurs humanitaires et de secours dans les zones qu'elles contrôlent, comme en témoigne le récent enlèvement de dizaines d'employés d'organismes des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales nationales et internationales travaillant au Yémen. Ces hommes et ces femmes ont été enlevés chez eux, leurs propriétés ont été pillées et leurs familles terrorisées. Ils ont été victimes de disparition forcée et leur sort n'a toujours pas été révélé, bien que plus d'un mois se soit écoulé depuis leur enlèvement. Il s'agit d'une violation du droit international humanitaire et de la législation nationale, et d'une menace directe contre la vie et la sécurité de ces employés. Nous mettons en garde le Conseil de sécurité contre les dangers de fermer les yeux sur ces violations, grâce auxquelles les milices houthistes cherchent à promouvoir leurs visées politiques et à exploiter l'aide humanitaire pour servir leurs objectifs sécuritaires et militaires, transformant les zones sous leur contrôle en prison pour tous ceux qui s'opposent à leurs politiques.

Le Gouvernement de mon pays demande une nouvelle fois le transfert des bureaux de l'ONU et des organisations internationales vers la capitale provisoire, Aden, afin de réduire la pression qu'exercent les milices sur eux et de leur assurer un environnement adéquat et

sûr pour exercer leurs fonctions, à l'abri des ingérences et sans obstacles ni contraintes, pour que les secours et l'aide humanitaire puissent être acheminés vers ceux qui en ont besoin et vers les plus vulnérables.

J'ai le regret de dire que, selon nous, les mesures prises jusqu'à présent par les bureaux de l'ONU au Yémen pour protéger les membres de leur personnel et sauver leur vie n'ont pas été suffisantes, ni même conformes aux attentes, et qu'elles n'ont pas été à la hauteur du danger qui menace leur vie et leur liberté. Nous appelons le Conseil de sécurité et l'ONU à exercer des pressions sur les milices houthistes pour qu'elles prennent des mesures urgentes en vue d'assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et de libérer les otages et les détenus sans condition.

Depuis le 25 juin, les milices houthistes détiennent quatre des sept avions de Yemenia Airways, ainsi que leurs équipages. À cela s'ajoutent les obstacles à son fonctionnement et les violations perpétrées par les milices contre Yemenia Airways, la compagnie aérienne nationale qui transporte des passagers à destination et en provenance du Yémen, depuis la reprise des vols à partir de l'aéroport de Sanaa. Les milices terroristes houthistes continuent de geler les comptes de l'entreprise, qui totalisent plus de 100 millions de dollars, depuis mars 2023. En raison de ces violations et des pratiques des houthistes contre la compagnie aérienne nationale, la compagnie d'assurance de Yemenia Airways, AXIS Specialty LLC, nous a informés qu'elle cesserait d'assurer les vols à destination et en provenance des aéroports exploités par les milices houthistes et voyageant à travers l'espace aérien qu'elles contrôlent, car cet espace aérien est considéré comme étant à haut risque du point de vue des assurances et constitue une menace pour la sécurité aérienne et celle des passagers. Si Yemenia Airways continuait d'opérer ces vols, leur taux de couverture passerait de 100 % à 81 %, faisant encourir des pertes et des charges supplémentaires à la compagnie. Ces vols ne seraient donc plus viables, ce qui nuirait aux Yéménites dans tout le pays et les empêcherait de voyager vers et depuis le Yémen, exacerbant encore les difficultés économiques et la crise humanitaire.

Les membres du Conseil savent que le problème actuel de Yemenia Airways est l'une des conséquences de la reprise des vols à destination et en provenance de l'aéroport de Sanaa dans le cadre de la trêve humanitaire, soutenue par l'ONU depuis avril 2022. Par conséquent, nous demandons au Conseil de sécurité d'assumer ses responsabilités et de prendre les mesures nécessaires pour contraindre les milices houthistes à mettre fin à ces pratiques et violations, et à libérer immédiatement les

avions et leurs équipages techniques, ainsi que les fonds gelés, afin d'éviter l'arrêt des vols opérés par le transporteur national à destination et en provenance du Yémen et l'exacerbation des souffrances des Yéménites.

Le coup d'État perpétré par les milices houthistes contre l'État yéménite, les textes issus de la Conférence de dialogue national sans exclusive et les aspirations du peuple yéménite à la sécurité, à la stabilité et au développement a créé une situation économique et humanitaire désastreuse et fait basculer des millions de Yéménites sous le seuil de pauvreté et vers la famine. Le coup d'État a détruit les infrastructures, tué des centaines de milliers de Yéménites et exacerbé les déplacements internes, avec pour résultat plus de 4,5 millions de personnes déplacées. Le Yémen a perdu l'équivalent d'environ 23 ans de progrès en matière de développement, et 80 % de sa population ne bénéficie plus des services sociaux de base. Notre produit intérieur brut a diminué de près de moitié, notre économie a perdu plus de 126 milliards de dollars, selon les estimations les plus prudentes, et la production et l'exportation de pétrole ont cessé en raison des attaques menées par les houthistes contre les installations pétrolières et les ports d'exportation de pétrole. Cela a privé le peuple et le Gouvernement yéménites de leurs ressources les plus importantes et de leur principale source de revenus.

Face à cette situation catastrophique, le Gouvernement yéménite s'emploie à relancer les réformes dans les domaines de l'économie, des finances et des services publics afin de relever ces défis, d'améliorer les moyens de subsistance, de limiter la dévaluation de la monnaie nationale et de réguler les dépenses. Nous cherchons également à appuyer les décisions prises par la Banque centrale du Yémen qui visent à protéger le secteur bancaire et à mettre fin aux distorsions financières, ainsi qu'à renforcer la surveillance des banques et de leurs transactions avec l'étranger. En outre, nous nous efforçons de nous acquitter de nos obligations d'information relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Il existe cependant des possibilités de progresser, en

particulier compte tenu de l'appui apporté par les partenaires régionaux et internationaux, dans le cadre d'un programme global visant à favoriser la reprise économique, la reconstruction et la réalisation des objectifs de développement durable.

Le Gouvernement yéménite se félicite de l'annonce faite par l'Envoyé spécial concernant l'annulation des décisions prises récemment contre certaines banques et le secteur bancaire, ainsi que la reprise des vols à l'aéroport international de Sanaa et vers d'autres destinations, selon les besoins. Nous pensons que cette initiative contribuera également à alléger les souffrances du peuple yéménite. Nous espérons que l'accord annoncé créera les conditions nécessaires pour établir un dialogue constructif afin de mettre un terme à toutes les pratiques destructrices des houthistes contre le secteur bancaire, l'économie nationale et la monnaie, et de remplir les obligations contenues dans la feuille de route, à commencer par la reprise des exportations de pétrole.

Pour terminer, nous regrettons vivement que les négociations sur l'échange de prisonniers et de détenus qui se sont tenues récemment dans le Sultanat d'Oman soient au point mort et qu'aucune possibilité d'échange n'ait été offerte en raison de l'intransigeance des milices houthistes. Nous appelons le Conseil de sécurité et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités humanitaires et à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles s'attaquent à ce problème humanitaire. Nous réaffirmons notre position ferme selon laquelle tous les prisonniers, détenus et personnes détenues de force doivent être libérés selon le principe « tous pour tous ».

Le Président (*parle en russe*) : Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 11 h 30.